

Intimidation orchestrée contre des personnels

Le 12 Mai 2025.

Ce dimanche 11 mai 2025 au sein du centre de détention, des inscriptions réalisées sur la porte de la douche du 1^e étage ont été découvertes par les agents en service.

Des inscriptions qui mentionnent les patronymes et surnoms de certains de nos collègues ainsi que certaines allusions à leurs activités extra professionnelles ou encore leur vie de famille.

Les personnels et l'encadrement ne tarderont pas à réagir en remontant la piste du rédacteur et de tout individu étant lié à cette tentative d'intimidation nauséabonde et à faire constater les faits aux forces de l'ordre.

Les premiers éléments en notre possession pointent vers un règlement de compte à distance d'un ancien client surement peu satisfait de son passage à Varennes et qui semble-t-il a un compte à régler avec des agents bien identifiés.

Pourtant, l'individu en question était dans les bonnes grâces de la hiérarchie (et même un peu trop à notre goût...) et était doté de grandes aisances carcérales ce qui n'a pas empêché sa « chute » grâce au travail et aux observations des personnels qui œuvrent en détention !

En attendant que lumière soit faite sur les protagonistes et les raisons de ces actes lâches et peut-être pas si surprenants que ça, le bureau local UFAP UNSa Justice de Varennes-le-Grand apporte son soutien inconditionnel aux collègues visés et les accompagnera dans les démarches qu'ils entreprendront.

Le message est clair ! On ne s'attaque pas aux personnels et encore moins à tout ce qui touche la sphère de leur vie privée ! Les événements des dernières semaines ont démontré qu'une certaine strate de la population pénale n'a plus de limites quand il s'agit d'intimider les agents !

Nous saluons une fois de plus le travail rapide et efficace des agents sur le terrain qui a permis de recueillir bon nombre d'informations.

Si seulement les agents « investigateurs » et « spécialistes des fouilles » se mettaient au service de ce même terrain plutôt qu'à jouer les détectives tuyaux percés et accessoirement défenseurs des droits improvisés...on aurait tout à y gagner !

En attendant, il est urgent que l'administration et la justice prennent leurs responsabilités en redonnant force et respect à notre profession en sanctionnant de façon ferme et exemplaire toutes tentatives ou faits d'intimidation à l'encontre des personnels !

Le bureau local UFAP-UNSa Justice de Varennes-le-Grand.